

Extrait du SNES de la Corse

<http://www.corse.snes.edu/categories/non-titulaires/article/la-titularisation-un-droit-pour>

La titularisation un droit pour tous les personnels

- Catégories - Non titulaires -

Date de mise en ligne : samedi 29 novembre 2014

Copyright © SNES de la Corse - Tous droits réservés

Majoritaire dans l'Éducation nationale, le SNES-FSU lutte depuis plus de dix ans pour la résorption de la précarité.

La revendication première du SNES-FSU est sans conteste, l'établissement d'un plein accès à la titularisation. C'est ainsi, que nous avons arraché au gouvernement précédent la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Cependant, ce texte comporte toujours de graves insuffisances et trop de non-titulaires sont laissés à l'écart par des conditions trop restrictives. Le plan de titularisation tant attendu n'a toujours n'a pas eu lieu.

L'étude réalisée par le SNES sur les postes effectivement pourvus, le nombre d'admissibles et d'admis par discipline, et par académie, révèle l'absence de volonté du ministère de favoriser l'accès au statut : sur les 2960 postes proposés aux différents concours 1098 postes n'ont pas été pourvus. Ainsi, force est de constater que le ministère est peu reconnaissant envers ces agents laissés en situation de précarité et qui pourtant oeuvrent pour le service public d'éducation dans des conditions souvent difficiles.

Il est temps pour le gouvernement de passer à l'acte car le combat contre la précarité doit être remporté. Sans attendre ses initiatives, le SNES-FSU revendique l'ouverture immédiate d'une nouvelle négociation pour la mise en oeuvre d'un plan ambitieux de titularisation pour l'ensemble des non-titulaires.

Les non-titulaires peuvent compter sur le SNES de la Corse pour poursuivre, avec eux, le combat pour leur titularisation.